



**Déclaration de la délégation marocaine  
à la Conférence Internationale sur la sécurité nucléaire  
(Vienne, 5-6 décembre 2016)**

**prononcée par S.E. M. Lotfi Bouchaara, Amabassadeur,  
Représentant Permanent du Royaume du Maroc**

**Vienne, le 6 décembre 2016**

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom de la délégation marocaine, nos sincères remerciements à Monsieur Yukiya Amano, Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et au Secrétariat, pour l'organisation de cette Conférence Internationale sur la Sécurité Nucléaire. Nous avons également plaisir à voir la République de Corée présider nos travaux.

Après la tenue, en 2013, de la première Conférence Internationale sur la Sécurité Nucléaire, nous nous réunissons aujourd'hui pour procéder à une évaluation des efforts en matière de sécurité nucléaire déployés, tant au niveau national qu'international, au cours des trois dernières années.

**Monsieur le Président,**

L'usage potentiel d'armes ou de composants nucléaires constitue la plus grave menace actuelle pour la paix et la sécurité internationales. Une telle menace n'est ni abstraite, ni théorique.

Tout porte à croire qu'un éventail d'acteurs a tenté ou tenterons d'acquérir des matières nucléaires et radioactives à des fins criminelles, ce qui pourrait avoir des conséquences humaines, économiques et environnementales catastrophiques à l'échelle internationale.

**Monsieur le Président,**

Le Maroc adhère pleinement au principe selon lequel la responsabilité en matière de sécurité nucléaire dans un Etat revient entièrement à celui-ci, et cela conformément au principe de souveraineté des états, et prend très au sérieux ses engagements internationaux en la matière.

Je voudrais rappeler, à cet égard, que mon pays a pris plusieurs mesures concrètes pour le renforcement de son architecture nationale de sécurité nucléaire, notamment dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, basée sur une approche proactive et multidimensionnelle.

C'est ainsi que le 22 août 2014, la loi n°142-12, relative à « la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) », a été adoptée. Cette nouvelle loi a permis à notre pays de disposer d'un organisme réglementaire centralisé.

**Monsieur le Président,**

Dans le cadre de son Centre national de soutien à la sécurité nucléaire abrité par le CNESTEN, le Maroc poursuit ses activités de formation aux niveaux national et régional (Afrique et MENA), pour le partage de connaissances et bonnes pratiques.

A cet égard, ma délégation se félicite de l'excellente coopération entre le Maroc et l'AIEA. Mon pays a accueilli, organisé et coordonné avec l'AIEA, plusieurs activités, dans divers domaines ayant trait à la sécurité nucléaire, en adoptant une approche intégrée et globale. Ces activités ont visé à contribuer au renforcement des capacités et développement de ressources humaines dans le domaine de la sécurité nucléaire, aussi bien au niveau national que régional.

Le Maroc s'emploie, également, à promouvoir une solide culture de sécurité nucléaire, en organisant des ateliers au profit des étudiants et professionnels nationaux et internationaux.

A la lumière des activités entreprises lors de ces dernières années, le Maroc est déterminé à poursuivre son engagement pour le renforcement de la sécurité nucléaire au niveau régional, notamment dans le cadre d'une coopération sud-sud et triangulaire, au service des pays africains.

**Monsieur le Président,**

Le Maroc se félicite de l'entrée en vigueur, le 8 mai de cette année, de l'Amendement de 2005 de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN), que le Maroc a ratifiée en octobre 2015. Cet amendement dote les Etats parties d'un cadre législatif prenant en compte l'ensemble du spectre de la sécurité nucléaire. Il est maintenant important de maintenir nos efforts en vue d'augmenter l'adhésion à cet important instrument juridique dans le renforcement de la sécurité nucléaire au niveau mondial, et d'oeuvrer à son application. Nous appelons l'AIEA à continuer à promouvoir l'adoption de l'Amendement, et à accompagner les Etats Partis dans leur mise en œuvre du CPPNM et de son Amendement.

**Monsieur le Président,**

Le principe de primauté de la responsabilité nationale en matière de sécurité nucléaire, auquel le Maroc est pleinement attaché, n'occulte pas pour autant le rôle central de l'AIEA dans le renforcement de l'architecture internationale de sécurité nucléaire.

En effet, l'AIEA accompagne, d'une part, les Etats Membres qui le souhaitent dans le renforcement de leurs infrastructures nationales, selon leurs besoins spécifiques.

D'autre part, l'AIEA joue un rôle de premier plan dans la coordination des activités en matière de sécurité nucléaire entre les organisations internationales et autres initiatives internationales, auxquelles le Maroc participe activement. A titre d'exemple, les experts marocains ont contribué ces dernières années aux activités de l'Initiative Globale pour la Lutte contre le Terrorisme Nucléaire.

**Monsieur le Président,**

Le principe de responsabilité nationale des Etats dont je parlais plus tôt, n'occulte pas non plus la dimension transfrontalière de la sécurité nucléaire, et la responsabilité collective qui en découle. C'est ainsi que le Maroc, a toujours encouragé la multiplication des efforts régionaux et internationaux dans le but du renforcement des systèmes de sécurité nucléaire dans le monde.

Dans cet esprit, le Maroc a ainsi procédé au renforcement de ses partenariats régionaux et internationaux. A titre d'exemple, le Maroc et l'Espagne ont élaboré un plan d'action dans le domaine de la sécurité nucléaire, dans le cadre duquel les deux pays ont organisé, en octobre 2015, l'exercice « Gate To Africa ». Cet exercice de grande envergure a permis aux deux pays d'évaluer leur capacité de coordination, par la simulation d'une riposte à un acte terroriste lors du transport d'une source radioactive du port d'Algésiras dans le Sud de l'Espagne au port Tanger-Med dans le Nord du Maroc. Les résultats et les recommandations qui en ressortent, seront présentés lors de cette Conférence dans la matinée du vendredi.

Le Maroc compte poursuivre activement sa coopération avec l'Espagne, ainsi que ses partenaires régionaux et internationaux, aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral, afin d'atteindre notre objectif commun de sécurité nucléaire.

**Monsieur le Président,**

Cette deuxième conférence internationale est également l'occasion de promouvoir l'engagement politique, d'accroître la sensibilisation et de maintenir l'élan sur le renforcement de l'architecture mondiale de la sécurité nucléaire.

La participation du Royaume du Maroc au renforcement du système international de sécurité nucléaire reflète son engagement constant visant à contribuer aux efforts internationaux déployés dans ce contexte et ce conformément à une vision qui prône le renforcement de l'action multilatérale à travers la préservation d'un équilibre entre le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire à des fins de développement et le strict respect des

engagements en matière de non-prolifération d'armes nucléaires ainsi qu'en matière de désarmement nucléaire.

Dans ce contexte, ma délégation se félicite de l'adoption, hier, de la Déclaration Ministérielle, démontrant non seulement l'engagement de tous les Etats Membres de l'AIEA à renforcer la sécurité nucléaire, mais également leur volonté à consolider la coopération régionale et internationale en la matière.

A ce titre, ma délégation souhaite réitérer l'attachement du Maroc aux principes qui régissent le multilatéralisme, y compris le respect mutuel, la transparence, l'inclusivité et l'esprit de coopération et de compromis, qu'il convient de respecter dans tout forum international afin que nos efforts soient couronnés de succès.

Dans cet esprit, Monsieur le Président, ma délégation, composée de nombreux experts marocains en matière de sécurité nucléaire, entend contribuer activement aux travaux de la conférence. Elle participera aux débats et aux échanges sur les nombreux sujets et thématiques qui y seront évoqués, permettant de contribuer à notre réflexion et à notre action collective en matière de sécurité nucléaire.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès aux travaux de notre conférence.